



PARIS SACLAY

Le déploiement de la fibre une nouvelle fois impacté

Maryne Vialette

Suite à de nombreuses défaillances de Covage, l'opérateur Orange a décidé de suspendre sa commercialisation sur une partie du territoire.

« Cette suspension, sur une partie du territoire, de l'offre commerciale de l'un des principaux fournisseurs d'accès, confirme le constat alarmant des défaillances et renforce l'exaspération des élus de l'agglomération et des communes concernées », fustige Grégoire de Lasteyrie, président de Paris Saclay. A peine deux semaines après la réunion de crise organisée par l'agglomération avec les opérateurs en charge du déploiement du Très haut débit sur le territoire, la situation s'empire. En effet, le 15 octobre, les élus avaient convoqué d'urgence les différents acteurs de la fibre optique pour évoquer les défaillances de raccordements par la délégation de service public Covage, sur les communes de Ballainvilliers, Champlan, Chilly-Mazarin, Epinay-sur-Orge, La-Ville-du-Bois, Linas, Longjumeau, Marcoussis, Montlhéry, Nozay, Saulx-les-Chartreux, Villebonsur-Yvette et Villejust. Cette fois, jeudi 4 novembre, l'opérateur Orange a fait part de sa décision de suspendre la

commercialisation de la fibre optique dans les secteurs impactés par les dysfonctionnements cités précédemment. « A ce jour, seulement 84 % des logements situés dans le périmètre du SIPPEREC sont éligibles à la fibre. Et parmi les logements éligibles, seulement 37 % sont effectivement abonnés. Aujourd'hui, nos concitoyens sont pris en otage entre les défaillances de ceux qui déploient les infrastructures de fibres et les enjeux commerciaux des fournisseurs d'accès. C'est inadmissible. La situation est déjà suffisamment difficile pour le quotidien des habitants et salariés concernés. Je souhaite que le plan d'action commun que nous avons exigé soit urgemment mis en place », demande Grégoire de Lasteyrie qui espère que la commercialisation sera rouverte au plus vite. ■